

# ÉLECTIONS 2022

## CAP-6

CAP des attachés statisticiens



### Nos actions



Les candidats de la liste CFE-CGC Insee sont issus de la DG, de 4 Directions régionales différentes et de 2 SSM pour mieux vous écouter, mieux comprendre les spécificités de vos métiers et défendre vos droits face à l'administration.

En 2020 et 2021, le champ des compétences des CAP a évolué. Même cantonnées au traitement des litiges, nous pensons que les CAP demeurent un lieu privilégié pour discuter de notre statut et des enjeux associés à notre corps.

#### Ce que nous soutiendrons

- La mise en place d'un diplôme d'ingénieur pour tous les attachés sortants de l'Ensay conformément aux préconisations du rapport de l'IG de 2020.
- Le maintien des postes dans les SSM notamment en services déconcentrés afin de favoriser les évolutions de carrière en dehors de l'Insee.
- Le maintien de la carrière en « Y » pour éviter que le grade HC ne devienne une condition pour accéder au corps des administrateurs, mais corresponde bien à une évolution de carrière spécifique aux attachés.
- Une réflexion sur les carrières des attachés HC avec l'identification de postes correspondant à leur niveau de compétence.
- Une réflexion sur les fins de carrière pour que soit prise en compte au besoin l'usure des plus âgés dans un monde professionnel en perpétuelle accélération et où la sobriété est souvent absente.
- Un examen des possibilités de promotion en principal pour les agents bloqués au dernier échelon depuis au moins 3 ans.
- Un examen de la possibilité de mettre en place des échelons supplémentaires pour les grilles indiciaires des attachés, au sommet desquelles de nombreux collègues stagnent.
- Une évaluation du dispositif actuel du Rifseep, une plus forte progressivité des barèmes pour améliorer la reconnaissance de la prise de responsabilité et une revalorisation globale des grilles en regard de l'inflation actuelle.

#### Nos candidats

- Claire Joutard - ATTP - DR PACA
- Séverine Mayo-Simbsler - ATTHC - SSM
- Jean Finot - ATT - DG - DDAR
- Dominique Kelhetter - ATTP - DR Grand-Est
- Bernadette de La Rochère - ATTP - DR Occitanie
- Yves Coltier - ATT - DG - DSE
- Bruno Dietsch - ATTP - SSM
- Sébastien Chéron - ATTP - DR Normandie

#### Le nouveau champ de la CAP

Dessais de ses prérogatives en matière de mobilité ou de promotion, elle demeure néanmoins compétente sur de nombreux sujets :

- Les sanctions disciplinaires.
- Les décisions refusant les autorisations de télétravail.
- Les demandes de révision du compte-rendu de l'entretien professionnel.
- Les litiges relatifs à la demande ou à l'exercice du temps partiel.
- Les décisions de refus de mise en disponibilité.
- Les refus de formation.
- Les décisions de refus opposé à une demande de mobilisation du compte personnel de formation.



# DÉFENDRE LES AGENTS

Les élus CFE-CGC à la commission administrative paritaire des attachés statisticiens agissent dans un souci permanent de défendre l'intérêt individuel en bonne intelligence avec le collectif de travail. Forts de leur expérience dans le domaine des RH et de l'encadrement, ils veillent à l'application équitable de la réglementation.

Nos élus portent en CAP la position de la CFE-CGC en matière de recrutement et de statut des corps, pour négocier des améliorations. Par une veille permanente, nous luttons pour que les corps statutaires de l'Institut ne soient pas en retrait des autres corps équivalents du ministère.

***Agissons  
ensemble  
pour défendre  
notre avenir***



## Des valeurs qui donnent du sens à notre engagement

- **Justice** : par une étude approfondie des textes de loi, nous agissons pour que les décisions de l'administration soient conformes à la réglementation. Nous veillons à ce que les agents ne soient pas lésés dans leurs droits.
- **Écoute et médiation** : nous portons une grande attention à l'écoute de chacun. Nous agissons avec la préoccupation de trouver un juste équilibre entre les intérêts des agents et ceux de l'Institut.
- **Transparence** : nous veillons à l'information de tous les agents qu'ils soient en poste à la DG, en région, dans les SSM ou dans d'autres organismes.